



ATTESTATION QUALIFICATION SPORT ADAPTÉ (AQSA) MODULE 1 - SESSION DU 11 AU 13 JUIN 2019 À ILLKIRCH (67)

L'AQSA est une formation complémentaire qui s'adresse à des animateurs intervenant en associations sportives ordinaires pour intervenir auprès de personnes en situation de handicap mental ou psychique.

OBJECTIFS :

- ➔ Acquérir des connaissances réinvestissantes pour les publics relevant de la délégation de la FFSA
- ➔ Connaître la FFSA et ses finalités, comprendre son organisation
- ➔ Connaître les structures relevant du champ de l'action sociale, médico-sociale et de la santé mentale accueillant ces personnes
- ➔ Interroger ses conceptions éducatives pour permettre à ces personnes d'apprendre et d'acquérir une réelle autonomie
- ➔ Choisir des démarches d'intervention sur le plan pédagogique les sollicitant pour agir, en partant de leurs besoins singuliers

MODULE 1 - 21H

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles, des contextes, de la pratique des APS et de leur environnement

MODULE 2 - 21H

Intervention pédagogique axée sur une discipline spécifique :
approche pédagogique et techniques adaptées

MODULE 3 - 20H

Stage pédagogique en situation
&
visite certificative

Ligue Sport Adapté Grand Est - zone Alsace

Jennifer MEYER - Coordinatrice Régionale Ligue SAGE zone Alsace
06 58 84 02 03
jennifer.meyer@ffsa.asso.fr

<http://www.liguealsacesportadapte.fr>

Trans'Formation

AQSA MODULE 1

Connaissance des personnes déficientes intellectuelles et/ou atteintes de troubles psychiques, des contextes de la pratique des APS et de leur environnement

PUBLIC VISE

- Éducateurs sportifs diplômés et bénévoles du secteur associatif sportif intervenant ou souhaitant intervenir auprès des personnes en situation de handicap mental ou psychique.

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme professionnel d'encadrement de discipline(s) sportive(s) ouvrant des prérogatives auprès de tout public (BPJEPS APT autorisé)
- Être bénévole au sein d'une association sportive (non qualifiante)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques articulés autour de la rencontre d'un public en situation de handicap, de l'analyse de l'expérience vécue.

DEROULEMENT

- Durée: 21 heures de formation sur 3 jours (séances théoriques et séance pratique) 15 personnes maximum par session
- Dates: 11, 12 et 13 juin 2019
- Lieu: Ligue Sport Adapté Grand Est zone Alsace (bâtiment Ligue de l'Enseignement)
15, rue de l'Industrie - 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

CONTENU

- Notions de handicap, déficience, maladie
- Les déficiences intellectuelles : origine, évolutions, conséquences pour la vie des sujets dans les domaines éducatifs, sociaux, économiques, culturels
- les troubles psychiques : les pathologies, le soin
- Identifier les besoins
- La FFSA : organisation, objectifs, secteurs de pratique, réglementation sportive, conventions avec les autres fédérations.
- Le secteur spécialisé : caractéristiques, objectifs, organisation, missions.
- Représentations du handicap et intervention éducative
- Les démarches pédagogiques, identification, réflexions sur leur choix pour permettre au sujet d'être acteur de ses apprentissages

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PRÉVISIONNEL

Jennifer MEYER - Coordinatrice Régionale Ligue SAGE - zone Alsace

Mardi 11 juin 2019	9h-12h30 14h-17h30	<ul style="list-style-type: none">- Accueil/Présentation- Présentations et attends des stagiaires- La F.F.S.A- Handicap mental et représentations- Représentation du handicap- Dispositif médico-sociaux et de santé mentale - visite d'un établissement
Mercredi 12 juin 2019	9h-12h30 14h-17h30	<ul style="list-style-type: none">- Elaboration séance pédagogique et observations- Animation séance pédagogique- Bilan, analyse et observations suite à la séance
Jeudi 13 juin 2019	9h-12h30 14h-17h30	<p>Participation Journée Sport Adapté</p> <ul style="list-style-type: none">- rencontre sportifs FFSA- Partenariats avec les fédérations délégataires- Présentation des Modules 2 et 3- Bilan



COUT PEDAGOGIQUE

- Tarif Normal : 450 € / stagiaire
- Tarif Particulier : 240 € / stagiaire (Autofinancement par le stagiaire.)

A l'issue de ce module, l'organisme de formation de la FFSA, Transformation, délivrera une attestation de présence du stagiaire.